

Les fichiers : usurpation d'identité et incidents de paiement





SOMMAIRE

I. Usurpation d'identité, qu'est-ce que c'est ?

II. Les conséquences possibles

III. Que faire ?

IV. Comment prévenir ?



I. Usurpation d'identité, qu'est-ce que c'est ?



Fait de prendre l'identité (nom, prénom(s), date et lieu de naissance) d'une autre personne, dans le but de commettre des actions frauduleuses.

Exemple :

Mon identité a été utilisée pour ouvrir un compte ou contracter un crédit





II. Conséquences possibles



Je suis sollicité pour rembourser un crédit que je n'ai pas contracté



Je me retrouve inscrit dans les fichiers de la Banque de France par un établissement de crédit



Mon compte est bloqué ou son fonctionnement est modifié (carte bancaire désactivée, découvert supprimé...)



Je sollicite un établissement pour une prestation qui m'est refusée (demande de prêt, renouvellement de carte....)



III. Que faire ?



Déposer plainte pour usurpation d'identité et ouverture frauduleuse de compte(s) et/ou de crédit(s)

Contactez l'établissement qui m'a sollicité en lui adressant la copie du PV ou tout autre document nécessaire

Contactez mon gestionnaire de compte

Vérifier ma situation auprès d'une unité de la Banque de France : Je ne suis pas fiché / Je suis fiché



III. Que faire ?

Je ne suis pas inscrit dans les fichiers gérés par la Banque de France



Pas de possibilité d'inscription préventive à la Banque de France, seuls les incidents de paiement sont déclarés dans les fichiers.

Vérifier régulièrement (par exemple, 1 fois par mois) ma situation auprès de la Banque de France



III. Que faire ?

Je suis inscrit dans les fichiers gérés par la Banque de France



J'adresse un dossier à la banque de France avec :

- Lettre signée citant les établissements ayant déclaré un incident me concernant alors que je n'ai pas ouvert de compte chez eux ou obtenu un crédit de leur part
- copie du PV de dépôt de plainte pour usurpation +
- Éventuellement, déclaration de vol ou de perte des documents d'identité
- copie d'une pièce d'identité



Lors du traitement du dossier :

- Dès qu'un établissement reconnaît l'usurpation d'identité, la Banque de France l'indique dans les fichiers concernés
- La Banque de France peut, sous certaines conditions, délivrer un document pouvant m'aider dans mes démarches bancaires



IV. Comment prévenir ?

Je suis attentif à mes documents personnels



Je fais attention à ce que je mets à la poubelle



Je limite les envois par courrier ou internet de mes données personnelles. Si je dois le faire je rajoute une mention spécifiant l'usage du document



Je ne laisse pas mes originaux de pièce d'identité à un tiers



Je sécurise mes espaces de stockage informatiques



Je ne laisse pas trainer mes documents personnels (physique ou sur support informatique) que cela soit dans des lieux publics ou privés (domicile, voiture...)



IV. Comment prévenir ?

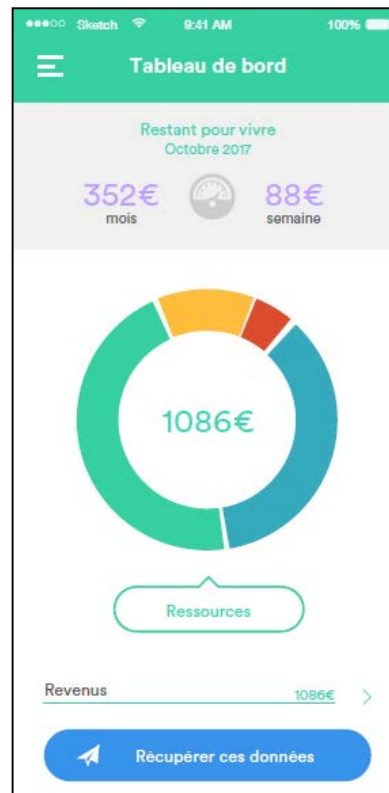
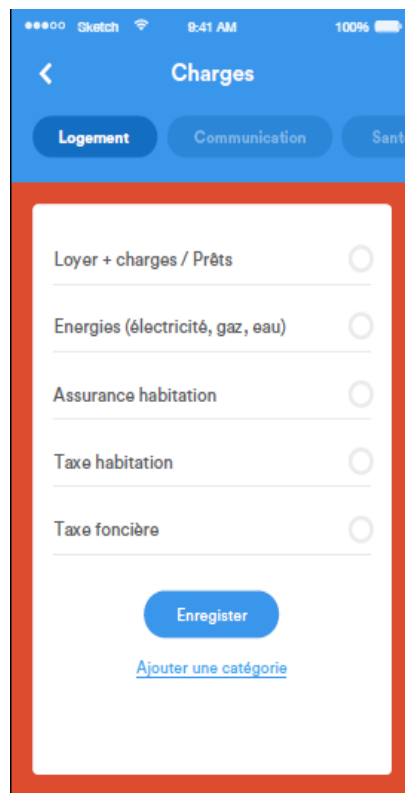
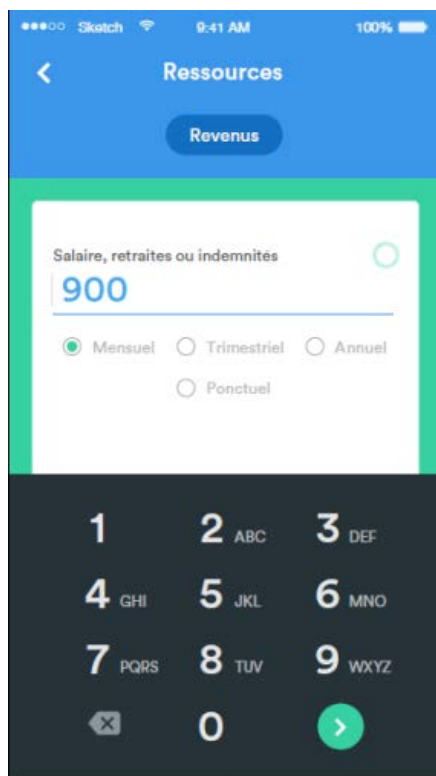


J'évite de communiquer mes données personnelles par téléphone, internet, réseaux sociaux

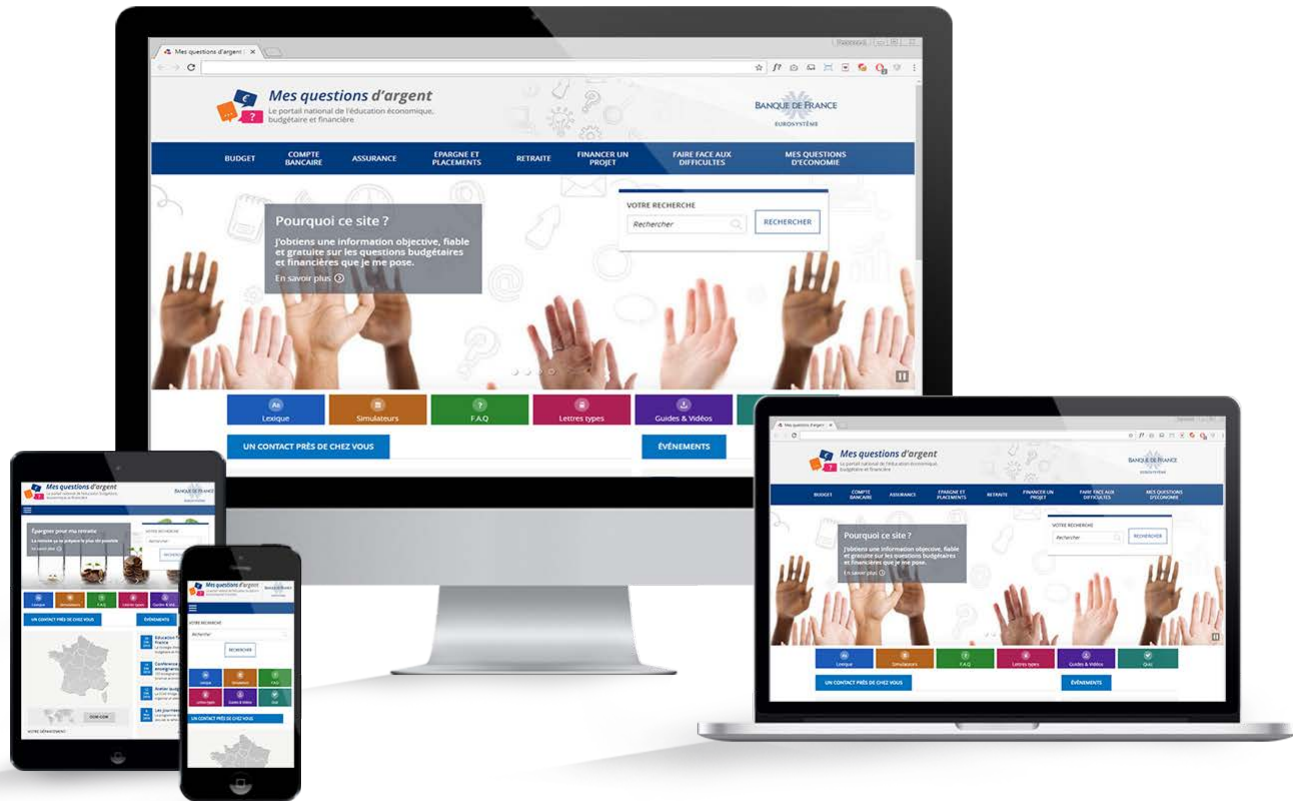
Je surveille régulièrement mes comptes pour détecter toute anomalie

En cas de perte ou de vol de mes papiers d'identité, je fais une déclaration immédiatement auprès des services de police ou de gendarmerie

Pilote Budget une application pour gérer son budget



Mesquestionsdargent.fr



Mes questions d'argent

Le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière

www.mesquestionsdargent.fr



**PRENEZ RENDEZ-VOUS
À LA BANQUE
DE FRANCE
OU FAITES UNE
DEMANDE EN LIGNE**

1 Connectez-vous sur
accueil.banque-france.fr ou
www.banque-france.fr
/contactez-nous



2 Créez votre compte

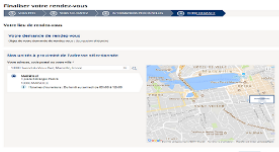
3 Faire une demande

3 Prendre un rendez-vous

4 Complétez votre espace
personnel

4 Complétez votre
espace personnel

5 Choisissez
• votre lieu de RDV



5 Chargez vos
justificatifs

• votre horaire



6 Envoyez votre
demande

6 Recevez votre confirmation
de rendez-vous par mail

Flyer MODAC WEB



Un contact de proximité



Coordonnées



Contact

Nom :

Numéro de téléphone :

E-mail :

En savoir plus



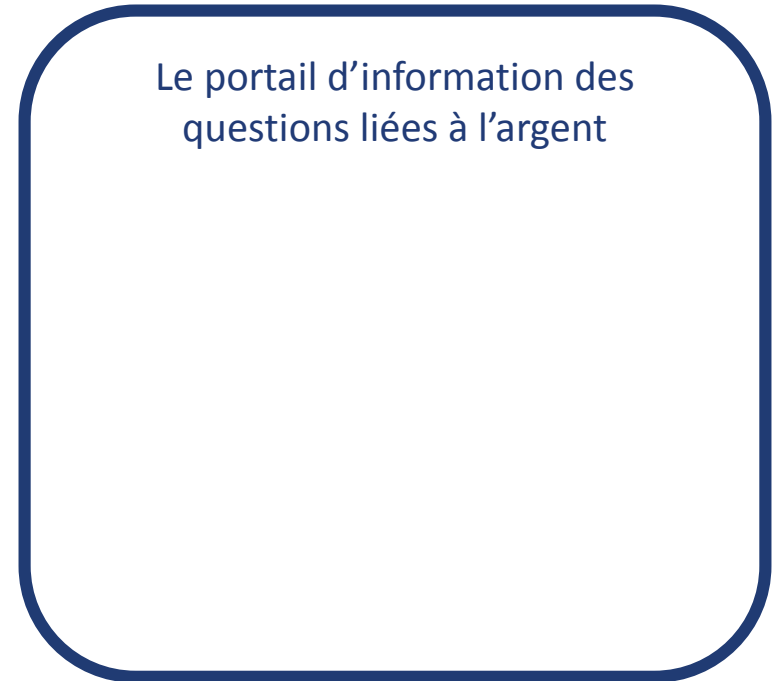
<https://www.banque-france.fr>



Mes questions d'argent

Le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière

<https://www.mesquestionsdargent.fr>



Le portail d'information des questions liées à l'argent